BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats, s.a.

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE

Saint-Jérôme, le 25 juillet 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2ième étage
Bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Objet : **Avis sur les approvisionnements en fourniture et transport de gaz naturel nécessaires pour répondre aux besoins en gaz naturel des consommateurs québécois à moyen et long termes**
(Dossier R-3900-2014)
Notre dossier : 3070-0354

Chère consœur,

Notre cliente, l'Association des consommateurs industriels de gaz (l'ACIG) a pris connaissance de la demande adressée à la Régie par le Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles (le Ministre) ainsi que de l'avis public émis par la Régie de l'énergie (la Régie) et nous demande de formuler la présente demande de participation comme indiqué à l'avis public.

L'ACIG représente les grands consommateurs de gaz et est particulièrement intéressée par l'avis demandé par le Ministre. Elle entend présenter un mémoire et, si la Régie le juge pertinent, serait disposée à participer à l'audience qui débutera le 6 octobre 2014.

Dans son mémoire, l'ACIG entend aborder les deux sujets qui font l'objet de consultation, soit :

- Prévision des besoins du Québec en gaz naturel à l'horizon 2030, pour l'ensemble des consommateurs et particulièrement les entreprises industrielles, en fonction de différents scénarios d'activité économique;

- Options d'approvisionnement en fourniture et en transport pour répondre aux besoins du Québec en gaz naturel à l'horizon 2030 et incidence de ces options sur le coût du gaz naturel pour les consommateurs considérant la réalisation ou non du projet Énergie Est de TransCanada Pipelines.

Tel que requis par la Régie, voici les coordonnées de notre cliente :

Nom : Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG)
Adresse: 350, rue Sparks, bureau 502
Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Représentante : Shahrzad Rahbar, Présidente
T • (613)236-8021
F • (613)230 9531
E • srahbar@igua.ca

Notre cliente sera assistée de sa consultante qui agit à titre de Conseillère principale, réglementation, dont les coordonnées sont:

Lucie Gervais
225, rue Roy-Audy
Varennes (Québec) J3X 1K8
T • (450) 652-7600
E • lgervais@igua.ca

L'ACIG apprécierait que toute communication avec elle en rapport avec le présent dossier soit acheminée au procureur soussigné, aux coordonnées suivantes :

Me Guy Sarault
BISSONNETTE FORTIN GIROUX
490, rue Laviolette
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2T9
T • (450) 431-4114
F • (450) 431-4194
E • g.sarault@bfgca.ca

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos meilleures salutations.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
CABINET D'AVOCATS, S.A.

GUY SARAULT

GS/jk

c.c. : - Gaz Metro – a/s Me Vincent Regnault et Affaires réglementaires
- Gazifère – a/s Me Louise Tremblay
- ACIG – a/s Dr. Shahrzad Rahbar et Mrs. Darlene Prokop
- Madame Lucie Gervais